

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL**

Séance du mardi 08 avril 2025

2025 - 060	NOMBRE DE MEMBRES
	- Afférents au Conseil Municipal : 23
	- En exercice : 23
	- Qui ont pris part à la délibération : 21
	Date de la convocation : 01/04/2025
	Date d'affichage : 01/04/2025

*L'an Deux Mil Vingt Cinq le mardi 08 avril à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de **M. Henri BEDAT, Maire,***

*Présents : **MM. et Mmes BEDAT, VILATON, BEZIAT-RICARD, FOURNET, CAZENAVE, BIARNES, WLUSEK, ETIENNE, HOURQUET, GATUINGT, DARRACQ, CONSTANTIN, LAGRASSE, LABUXIERE, LARROQUE, LAHONTAN.***

Excusés et procurations :

M. LABAT a donné procuration à Mme BEZIAT-RICARD

Mme MESPLEDE a donné procuration à Mme CAZENAVE

M. MARIMPOUY a donné procuration à M. FOURNET

Mme EDE a donné procuration à Mme BIARNES

M. COLY a donné procuration à M. DARRACQ

*Absents : **M. SEIRACQ, M. DEHEZ***

*Secrétaire de séance : **M. François CONSTANTIN***

**OBJET :
FONDS DE PREVENTION DU CDG40
DEMANDE DE SUBVENTIONS**

VU la signature de la convention « prévention des risques professionnels, sécurité, santé au travail » avec le Centre de Gestion des Landes en date du 10 octobre 2024,

CONSIDERANT le programme prévisionnel préparé par les services de la Commune de Saint-Vincent-de-Paul pour répondre à l'appel à projet à déposer avant le 31 mai 2025,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A L'UNANIMITE**

DECIDE d'adopter le programme tel que présenté ci-après auprès du CDG40,

DECIDE de déposer un dossier de demande de subventions auprès du CDG40,

ARRETE le plan de financement suivant :

- Participation du Centre de Gestion des Landes : plafond à 5 000 € / projet et 80% du montant TTC
- Participation de la Commune : le reste à financer sur fonds propres

ORDRE	DESCRIPTIF DU PROJET	MONTANT TTC	PARTICIPATION COMMUNE TTC		PARTICIPATION CDG TTC	
			en %	en €	en %	en €
1	Achat matériel Espaces-verts	5 407,99 €	20%	1 081,60 €	80%	4 326,39 €
2	Achat matériel Ecoles	8 965,90 €	44,24%	3 965,90 €	55,76%	5 000,00 €
3	Achat matériel Salles municipales	5 578,75 €	20%	1 115,75 €	80%	4 463,00 €

AUTORISE M. le Maire à constituer et signer le dossier et toutes pièces relatives à la demande et l'octroi de la subvention.

Fait et délibéré en séance du Conseil Municipal
Pour copie conforme
Suivent les signatures

Fait à Saint Vincent de Paul, le **14 avril 2025**

Le Maire,
Henri BEDAT



VOTE :

Pour	21
Contre	00
Abstention	00

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Identifiant unique : 040 – 214002834 – 20250408 – DE2025060
et publication ou notification le

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau (sur place ou par courrier Villa Noulibos, 50, cours Lyautey 64000 PAU CEDEX, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr>)